

Nice,  
le 5 septembre 2017

**Référence :**  
UNS/IUT/CLP/2017-04

**Destinataires :**  
Responsables de formation LP  
Directeur de l'IUT  
Membres Conseil de l'Institut  
Responsable Scolarité de l'IUT  
Membres de la CFVU de l'UNS

**Objet :**  
Modalités de  
Contrôles des Connaissances  
des Licences Professionnelles de  
l'IUT Nice - Côte d'Azur

**Commission  
Licences  
Professionnelles**  
Délégué du directeur : L. KWIATKOWSKI

9 départements - 20 spécialités :

**G.E.A.** : LP CCEC, LP GPME  
**G.E.I.I.** : LP EER, LP SARI, LP IRI  
**INFO** : LP IDSE, LP DAM  
**INFOCOM** : LP JAV, LP CE  
**QLIO** : LP MLE, LP MPI  
**R&T** : LP RSFS, LP ISVD  
**T.C. Cannes** : LP MIT, LP CCN  
**T.C. Nice** : LP BAF, LP IMMO, LP TECO  
**C.S.** : LP CISS, LP CIAP



**IUT Nice Côte d'Azur**  
41 Boulevard Napoléon III  
06206 NICE Cedex 3  
Tél : 04.93.95.51.76  
Fax : 04.93.95.51.89

[www.iut.unice.fr](http://www.iut.unice.fr)

## Modalités de contrôles des Connaissances des Licences Professionnelles de l'IUT Nice Côte d'Azur – Année 2017-2018

### I. Présentation de la Formation

Telle que définie dans l'Arrêté du 17 novembre 1999, la Licence Professionnelle est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle. A ce titre, cette formation est organisée dans le cadre de partenariats étroits avec le monde professionnel. Elle porte une dénomination nationale correspondant aux secteurs professionnels concernés. La Licence Professionnelle est un diplôme homologué au niveau II de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation établie en application de l'article 8 de la loi n°71-577 du 16 juillet 1971. Le grade de Licence est conféré aux titulaires d'une Licence Professionnelle.

Pour être accueillis dans les formations conduisant à la Licence Professionnelle, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST, L2) dans un domaine de formation compatible avec celui de la Licence Professionnelle ;
- soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale ;
- soit de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, définie par le décret n°85-906 du 23 août 1985.

L'Institut Universitaire de Technologie de Nice Côte d'Azur propose actuellement vingt spécialités dans un champ pluridisciplinaire.

### II. Organisation de la Formation

#### II.1 – Durée, parcours et crédits

Organisé, sauf dispositions pédagogiques particulières, sur deux semestres, le cursus Licence Professionnelle articule et intègre enseignements théoriques, pratiques, apprentissage de méthodes et d'outils et périodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tuteuré individuel ou collectif.

La Licence Professionnelle réalise une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et à faciliter son insertion dans l'emploi. Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

Les enseignements de la Licence Professionnelle sont dispensés en formation initiale et en formation continue ; ils sont organisés de façon intégrée entre établissement de formation et milieu professionnel. Les étudiants relevant de la formation continue peuvent être dispensés de certains enseignements, ou autres activités pédagogiques, qui sont ainsi réputés acquis dans les conditions fixées par le décret n°93-538 du 27 mars 1993.

Des parcours de formation différenciés peuvent être élaborés afin de tenir compte des acquis et des besoins spécifiques des étudiants d'origines différentes. Ces parcours qui précisent les enseignements à suivre et autres modalités pédagogiques sont établis, dans le cadre de la demande d'habilitation, par l'équipe pédagogique sous l'autorité du responsable de la Licence Professionnelle.

La Licence Professionnelle donne lieu à l'attribution de 60 crédits. Dans le cadre de la formation continue, les études sont organisées à temps plein, à temps partiel ou en alternance et peuvent faire appel à l'enseignement à distance. Par la voie de l'enseignement à distance, la formation peut être organisée à temps partiel et donner lieu, dans ce cas, à un allongement de durée, sans toutefois pouvoir excéder quatre ans.

## **II.2 – Dispense des enseignements**

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, enseignants et, pour au moins 25% de leur volume dans le cœur de métier, par des enseignants associés ou chargés d'enseignements exerçant leur activité professionnelle principale dans un secteur correspondant à la Licence Professionnelle. Les enseignements peuvent être organisés par l'établissement habilité en association, le cas échéant, avec d'autres établissements d'enseignement dispensant des formations supérieures dans le cadre d'une convention.

## **II.3 – Unités d'enseignement**

Les enseignements de la Licence Professionnelle sont organisés en unités d'enseignement. Le stage et le projet tuteuré constituent chacun une Unité d'Enseignement. Les Unités d'Enseignement et leurs éléments constitutifs, coefficients et crédits européens associés sont détaillés dans les annexes spécifiques à chacune des spécialités de Licence Professionnelle de l'IUT. Le Conseil de Perfectionnement et d'Orientation de la Licence Professionnelle peut proposer, pour l'année suivante, des évolutions du contenu des Unités d'Enseignement afin de s'adapter aux évolutions des besoins professionnels.

Les Unités d'Enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une Unité d'Enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient, qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

La Licence Professionnelle doit permettre, au titre de la formation continue, à des personnes engagées dans la vie professionnelle, de valider les connaissances et les compétences acquises dans leurs activités professionnelles, de les compléter et d'obtenir la reconnaissance d'un diplôme national. Certaines Unités d'Enseignement peuvent donc être validées partiellement, ou totalement, pour l'obtention du diplôme, en dispensant l'étudiant de suivre les enseignements associés et de passer les épreuves de contrôle qui en dépendent. Les unités capitalisées les années précédentes sont également concernées par cette validation.

Conformément au décret du 8 avril 2002, portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, chaque Unité d'Enseignement a une valeur définie en crédits européens, au niveau d'étude concerné. Le nombre de crédits par Unité d'Enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité. La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

## **II.4 – Compensation**

La compensation entre éléments constitutifs d'une Unité d'Enseignement d'une part, et les Unités d'Enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. La compensation s'effectue sur l'année universitaire. Dans le cadre spécifique de la formation continue accueillant des étudiants sur plusieurs années au sein de la formation, la compensation peut s'effectuer sur la durée totale des études. Les Unités d'Enseignement capitalisées ou validées par VAE/VAP ne sont pas prises en compte dans le mécanisme de compensation.

## **II.5 – Projet tuteuré et stage**

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. À cette fin, le stage ou le projet tuteuré implique l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale. Le stage, organisé dans les conditions fixées aux articles 5 et 7 de l'arrêté du 9 avril 1997, comporte de 12 à 16 semaines. Le projet tuteuré représente au moins un quart du volume de la formation, hors stage.

## **II.6 – Choix d'un parcours au sein d'une spécialité**

Lorsque plusieurs parcours sont décrits au sein de la spécialité, l'affectation de l'étudiant à un parcours est décidée par le responsable de la spécialité en tenant compte des choix de l'étudiant, de son parcours d'études et de ses expériences professionnelles, de l'effectif maximal autorisé dans chaque parcours et, le cas échéant, des résultats obtenus.

## **III. Contrôle des connaissances et de l'assiduité, Respect du règlement intérieur de l'IUT**

### **III.1 – Régime du contrôle des connaissances**

L'évaluation des étudiants est réalisée sur le principe du contrôle continu. Le contrôle des connaissances peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières. Le programme, la durée des devoirs surveillés, le droit à des documents ou calculatrice sont annoncés au moins une semaine avant la date prévue. Le contrôle est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines. Les notes sont communiquées régulièrement aux étudiants. En cas de contestation argumentée d'une note, une demande devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les huit jours ouvrables après la communication de la note.

Dans le cas des spécialités présentes au sein de l'Institut Universitaire de Technologie, le contrôle des connaissances est en contrôle continu intégral. L'évaluation des étudiants se fait dans chaque Unité d'Enseignement sous une forme continue. La note de chaque unité est la moyenne pondérée des éléments constitutifs qui la composent moins les éventuelles pénalités d'absences, sachant qu'aucune évaluation ne peut représenter plus de 50% de la note finale de l'Unité d'Enseignement porteuse d'ECTS.

En cas d'empêchement du responsable de l'évaluation, de problèmes logistiques, de matériels ou pour raison pédagogique, une évaluation prévue au sein d'un élément constitutif pourra être annulée. Son coefficient sera alors neutralisé si le nombre d'épreuves totales permet d'évaluer cet élément constitutif. Dans le cas contraire, l'évaluation devra être obligatoirement reportée.

Les modalités particulières concernant l'évaluation ainsi que les coefficients appliqués à ces évaluations sont décrits dans les annexes spécifiques à chacune des spécialités.

Toutefois, un étudiant n'ayant pas pu être évalué en contrôle continu pourra demander à bénéficier d'un rattrapage : il appartiendra alors au responsable de la formation de lui accorder ou non cette possibilité, sur la base des justificatifs d'absence fournis conformément au règlement intérieur de la composante porteuse de l'établissement (cf. chapitre 7 du règlement intérieur de l'IUT).

### **III.2 – Respect du règlement intérieur de la composante porteuse de l'établissement et de l'entreprise**

L'inscription à la Licence Professionnelle implique l'acceptation totale et le respect du règlement intérieur de la composante porteuse de la formation au sein de l'établissement. Les étudiants sont donc assujettis aux mêmes règles que tout autre étudiant au sein de la ou des composantes porteuses de la formation, en particulier concernant le « règlement des études » défini dans le titre III du règlement intérieur. Ils doivent respecter les obligations d'assiduité, de justification des absences, de déroulement des épreuves de contrôles et sont soumis aux mêmes sanctions en cas de fraude (décret n°92-657 du 13 juillet 1992).

### **III.3 – Plagiat et fraude**

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude.

Les fraudes sont traitées dans le règlement intérieur de l'IUT.

### **III.4 – Prise en compte des activités sportives effectuées dans le cadre de l'université et de l'engagement étudiant**

#### Activités sportives :

Un bonus sportif peut être attribué aux étudiants ayant suivi des activités physiques et sportives proposées par le SUAPS. Ce bonus repose sur une appréciation, par le SUAPS, de l'assiduité, du niveau et de la progression de la performance des étudiants ainsi que, le cas échéant, sur leur pratique de fonctions d'encadrement.

La prise en compte des activités sportives universitaires est une décision du jury dans la limite de 0,25 points sur la moyenne générale.

#### Engagements étudiants :

Un bonus peut également être attribué au titre de l'engagement étudiant. Un dossier devra être présenté à la Direction des Enseignements et de la Vie Étudiante de l'université. Se référer à la réglementation des examens de l'université et à la charte de l'étudiant engagé.

La prise en compte de l'engagement étudiant est une décision du jury dans la limite de 0,25 points sur la moyenne générale.

Le suivi des activités sportives ou les engagements étudiants donnant lieu à un bonus ne peuvent être en contradiction avec la mise en œuvre du rythme d'alternance commun aux étudiants au sein de chacune des formations.

Le bonus sportif et le bonus lié à l'engagement étudiant peuvent se cumuler mais toujours dans la limite de 0,25 points sur la moyenne générale.

Ce bonus est inscrit sur les bulletins de notes officiels des étudiants et vient modifier directement la moyenne générale de l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage.

## **IV. Délivrance du diplôme Licence**

### **IV.1 – Jury**

La Licence est délivrée par un jury, désigné par la présidence de l'Université sur proposition du directeur de l'établissement porteur, en application de l'article 17 de la loi n°84-52 du 26 janvier 1984. Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence. Ce jury est constitué du Chef de département ou son représentant ainsi que, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la Licence Professionnelle.

Les jurys sont souverains, ses décisions ne peuvent faire l'objet d'un appel. Cependant, en cas de contestation argumentée faisant apparaître une erreur, une demande écrite devra être déposée au Secrétariat de la direction de l'I.U.T. dans les huit jours ouvrables après la proclamation des résultats. Une commission alors désignée par le Président de jury, formulera après étude du dossier son avis sur la recevabilité de cette demande. Éventuellement, le Président de jury est alors chargé de réunir à nouveau un jury. Le jury n'est pas public et les contenus des délibérations doivent être tenues secrètes.

## IV.2 – Conditions d'obtention

La Licence Professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale pondérée égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des Unités d'Enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne pondérée égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Que ce soit par acquisition de chaque Unité d'Enseignement constitutive de la formation ou par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement, le diplôme obtenu confère la totalité des crédits européens prévus pour le diplôme, conformément à l'arrêté du 23 avril 2002.

Lorsque la Licence Professionnelle n'a pas été obtenue, les Unités d'Enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces Unités d'Enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement après la tenue du jury. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. En revanche, la moyenne obtenue dans plusieurs éléments constitutifs d'une Unité d'Enseignement ne permet pas d'obtenir de crédits européens.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des Unités d'Enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20.

Le diplôme de la Licence Professionnelle est décerné avec mention à l'étudiant qui n'a bénéficié d'aucune capitalisation ou validation par VAE/VAP d'Unités d'Enseignement. Les modalités sont fonction de la moyenne générale sur la totalité des Unités d'Enseignement :

- la mention **Passable** s'il a obtenu une moyenne générale  $\geq 10/20$  et  $< 12/20$ ;
- la mention **Assez Bien** s'il a obtenu une moyenne générale  $\geq 12/20$  et  $< 14/20$ ;
- la mention **Bien** s'il a obtenu une moyenne générale  $\geq 14/20$  et  $< 16/20$ ;
- la mention **Très Bien** s'il a obtenu une moyenne générale  $\geq 16/20$ .

## IV.3 – Redoublement

Le redoublement en licence professionnelle n'est pas automatique, ni de droit. Il appartient au jury d'autoriser ou non cette réinscription par une décision motivée. Dans l'affirmative, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des Unités d'Enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20.

Concernant les formations en alternance, la décision du redoublement est, de plus, assujettie à la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation.

## V. Poursuite d'études

Le projet de création du nouveau diplôme de Licence Professionnelle s'est inscrit, d'une part, dans le processus initié par les ministres européens chargés de l'enseignement supérieur et répond, d'autre part, aux nouveaux besoins de qualification de notre pays et à l'adaptation de notre système d'enseignement supérieur. Avec l'évolution des sciences et des technologies, la mondialisation des échanges, l'importance accrue des "fonctions tertiaires", de nouveaux besoins émergent intégrant une diversité de compétences et facilitant l'adaptation à la complexité et au changement.

C'est ce qui a justifié, il y a quelques années, l'accord des partenaires sociaux pour l'autonomisation d'un niveau II de qualification dans le cadre de l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique, régie par le ministère du travail. C'est ce qui justifie aujourd'hui la création dans le système universitaire d'un cursus spécifique à bac + 3, formant à ces nouvelles qualifications, ouvert en formation initiale et continue et construit sur des partenariats de type nouveau entre établissements d'enseignement supérieur et monde professionnel.

La Licence Professionnelle est conçue par le Ministère dans un objectif d'insertion professionnelle. Il n'y a donc pas de délivrance d'avis de poursuite d'études, ni d'attestation en ce sens. Les dossiers de poursuite d'études ne seront donc pas acceptés, ni bien entendu traités.

---

**Avis du Conseil de l'Institut du 14 septembre 2017 :**

**Avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 14 septembre 2017 :**

**Les détails des modalités de spécialités ayant reçu un avis favorable sont joints en annexe de ce document.**

Dénomination nationale : *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*

Spécialité : *Cadre Intermédiaire de l'Animation Professionnelle (CIAP)*

Département porteur : *Carrières Sociales (Site de Menton)*

LP CIAP

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Développement d'une stratégie dans l'animation	11.00	6.00	
	TLSAPM11	Institutions territoriales		1.00	1 écrit (1)
	TLSAPM12	Droit des associations		2.00	1 écrit (1) + 1 oral (1)
	TLSAPM13	Méthodologie de projet		1.00	1 écrit (1)
	TLSAPM14	Stratégie des entreprises de l'animation		2.00	1 écrit (1) + 1 écrit (1)
UE2		Gestion des ressources	11.00	6.00	
	TLSAPM21	Gestion financière		3.00	1 écrit (1) + 1 oral (1)
	TLSAPM22	Gestion des ressources humaines		1.00	1 écrit (1)
	TLSAPM23	Droit du travail		1.00	1 écrit (1)
	TLSAPM24	Anglais		1.00	1 écrit (1) + 1 oral (1)
UE3		Connaissance de l'environnement réglementaire	11.00	6.00	
	TLSAPM31	Droit appliqué		2.00	1 écrit (1) + 1 oral (1)
	TLSAPM32	Communication professionnelle		2.00	1 évaluation informatique (1) + 1 évaluation informatique (1)
	TLSAPM33	Veille juridique		2.00	1 écrit (1)
UE4		Compréhension des publics et des pratiques	9.00	5.00	
	TLSAPM41	Pédagogie		1.00	1 fiche de lecture (1) + 1 écrit (1) + 1 oral (1)
	TLSAPM42	Connaissance des publics		2.00	1 fiche de lecture (1) + 1 écrit (1) + 1 oral (1)
	TLSAPM43	Méthodologie		2.00	1 oral (1)
UE5		Projet tuteuré	8.00	3.00	
	TLSAPM51	Projet tuteuré		3.00	1 dossier de recherche appliquée (1)
UE6		Stage en entreprise	10.00	6.00	
	TLSAPM61	Mémoire		3.00	1 écrit (1)
	TLSAPM61	Soutenance		3.00	1 oral (1)
Total			60	32	

Dénomination nationale : *Intervention Sociale*

Spécialité : *Cadres Intermédiaires des Etablissements Sanitaires et Sociaux (CIESS)*

Département porteur : *Carrières Sociales (Site de Menton)*

LP CIESS

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Gestion	8.00	4.00	
	TLSCIM11	Initiation à la comptabilité		1.00	1 écrit (1)
	TLSCIM12	Méthodologie		1.00	1 oral (1)
	TLSCIM13	Contrôle de gestion		1.00	1 écrit (1) + 1 écrit (1)
	TLSCIM14	Informatique de gestion		1.00	1 évaluation informatique (1) + 1 évaluation informatique (1)
UE2		Environnement sanitaire et social	12.00	6.00	
	TLSCIM21	Démarche qualité dans les établissements sanitaires et sociaux		2.00	Dossier
	TLSCIM22	Gestion du risque social et sanitaire		1.00	1 écrit (1) + 1 écrit (1)
	TLSCIM23	Economie et politiques sanitaires et sociales		1.00	Evaluation dans le cadre du dossier commun avec la démarche qualité
	TLSCIM24	Management des équipes		1.00	1 écrit (1) + 1 oral (1)
	TLSCIM25	Gestion des conflits		1.00	1 écrit (1) + 1 oral (1)
UE3		Droit	8.00	4.00	
	TLSCIM31	Droit et institutions		1.00	1 écrit (1)
	TLSCIM32	Droit des contrats et des personnes		1.00	1 écrit (1)
	TLSCIM33	Droit de la responsabilité		1.00	1 oral (1)
	TLSCIM34	Droit du travail		1.00	1 écrit (1)
UE4		Analyse des pratiques et des publics	12.00	6.00	
	TLSCIM41	Psychologie sociale		1.00	1 écrit (1) + 1 oral (1)
	TLSCIM42	Gérontologie		1.00	1 écrit (1)
	TLSCIM43	Logistique sanitaire et sociale		1.00	1 écrit (1)
	TLSCIM44	Prise en charge du handicap		1.00	1 écrit (1)
	TLSCIM45	Gestion administrative de la dépendance		1.00	1 écrit (1)
	TLSCIM46	Anglais appliqué		1.00	1 écrit (1) + 1 oral (1)
UE5		Projet Tuteuré	8.00	4.00	
	TLSCIM51	Savoir conduire un projet		4.00	1 dossier de recherche appliquée (1)
UE6		Stage en entreprise	12.00	6.00	
	TLSCIM61	Résolution d'une problématique		6.00	Mémoire (1) + Soutenance (1)
Total			60	30	

Dénomination nationale : *Management des organisations*

Spécialité : *Collaborateur en Cabinet d'Expertise Comptable (CCEC)*

Département porteur : *Gestion des Entreprises et des Administrations (site de Nice)*

LP MO-CCEC

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Activités juridiques et fiscales	10.00	4.00	
	TLACCM11	Droit du patrimoine et des Affaires		1.50	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
	TLACCM12	Droit Fiscal		1.50	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
	TLACCM13	Ingénierie juridique et fiscale		1.00	ecrit(0,3) + oral(0,4) + escrit(0,3)
UE2		Activités comptable et commissariat	10.00	4.00	
	TLACCM21	Technique comptable approfondie		2.00	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
	TLACCM22	Révision audit contrôle		2.00	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
UE3		Activités financières et de gestion	8.00	3.00	
	TLACCM31	Analyse et gestion et financières		1.00	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
	TLACCM32	Comptabilité de gestion		1.00	ecrit(0,5) + escrit(0,5)
	TLACCM33	Contrôle de gestion		1.00	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
UE4		Activités de gestion sociale	10.00	4.00	
	TLACCM41	Droit social		1.00	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
	TLACCM42	Audit de réglementation sociale		1.00	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
	TLACCM43	Comptabilité et gestion social		1.00	ecrit(0,3) + escrit(0,3) + escrit(0,4)
	TLACCM44	Activité de reporting extra-financier		1.00	ecrit
UE5		Activités de communication	6.00	2.00	
	TLACCM51	Expression et communication professionnelles		0.50	ecrit(0,3) + oral(0,4) + escrit(0,3)
	TLACCM52	Expression et communication en langue étrangère		1.00	ecrit(0,3) + oral(0,4) + escrit(0,3)
	TLACCM53	Système d'information appliqué		0.50	ecrit(0,5) + escrit(0,5)
UE6		Expérience en entreprise	10.00	5.00	
	TLACCM61	Trad : 16 semaines, Alt : 23 semaines		5.00	rapport(0,4) + oral(0,4) + entreprise(0,2)
UE7		Projet tuteuré	6.00	2.00	
	TLACCM71	Mobilisation des connaissances		2.00	rapport(0,3) + oral(0,4) + travail(0,3)
Total			60	24	

Dénomination nationale : *Management des organisations*

Spécialité : *Administration Générale des Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries (GPME)*

Département porteur : *Gestion des Entreprises et des Administrations (site de Nice)*

LP MO-GPME

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Maîtrise de l'environnement interne/externe de la P.M.E.	14.00	14.00	
	TLAAPM11	Environnement économique des P.M.E.		2.00	écrit(1) + écrit(1)
	TLAAPM12	Environnement culturel des P.M.E.		2.00	exposé(1) + dossier(1)
	TLAAPM13	Environnement juridique des P.M.E.		3.00	écrit(1) + écrit(0,5) + écrit(0,5)
	TLAAPM14	Environnement Marketing des PME		2.00	écrit(1) + écrit(1)
	TLAAPM15	Environnement organisationnel des P.M.E.		2.00	écrit(1) + écrit(1)
	TLAAPM16	Environnement stratégique des P.M.E.		2.00	écrit(1) + écrit(1)
	TLAAPM17	Développement durable et responsabilité sociétale des entreprises		1.00	écrit
UE2		Maîtrise des méthodes de gestion	16.00	16.00	
	TLAAPM21	Gestion des ressources humaines		2.00	écrit(1) + oral(1)
	TLAAPM22	Gestion de la qualité		2.00	écrit(1) + oral(1)
	TLAAPM23	Gestion financière		3.00	écrit(1) + écrit(0,5) + écrit(0,5)
	TLAAPM24	Gestion fiscale		2.00	écrit(1) + écrit(0,5) + écrit(0,5)
	TLAAPM25	Gestion de la paie		2.00	écrit(1) + écrit(0,5) + écrit(0,5)
	TLAAPM26	Contrôle de gestion		3.00	écrit(1) + écrit(0,5) + écrit(0,5)
	TLAAPM27	Gestion des flux		2.00	écrit(1) + écrit(1)
UE3		Maîtrise de la communication et des outils de gestion	14.00	14.00	
	TLAAPM31	Anglais des affaires		2.00	écrit(1) + écrit(1) + oral(1)
	TLAAPM32	Gestion de projets		2.00	écrit(1) + écrit(1)
	TLAAPM33	Prologiciels de gestion intégré (SAP)		2.00	contrôle sur machine(5)
	TLAAPM34	Mathématiques / Aide à la décision		2.00	écrit(1) + écrit(1)
	TLAAPM35	Informatique appliquée à la gestion		2.00	contrôle sur machine(1) + contrôle sur machine(1) + participation(1)
	TLAAPM36	Outils de communication		2.00	écrit(1)
	TLAAPM37	Montage d'un plan d'affaires		2.00	écrit(1) + oral(1)
UE4		Projet tuteuré	6.00	6.00	
	TLAAPM41	Projet de création d'entreprise		6.00	rapport(1) + oral(1)
UE5		Stage en entreprise	10.00	10.00	
	TLAAPM51	Contrat de professionnalisation		10.00	mémoire(1) + soutenance(1)
Total			60	60	



Dénomination nationale : *Electricité et Electronique*

Spécialité : *Electrotechnique et Energies Renouvelables (EER)*

Département porteur : Génie Electrique et Informatique Industrielle (site de Nice)

LP EE-EER

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Electrotechnique	16.00	16.00	
	TLIEM11	Electrotechnique 1		4.00	ecrit(1) + ecrit(1) + ecrit(1) + pratique(1)
	TLIEM12	Electrotechnique 2		5.00	ecrit(1) + ecrit(1) + ecrit(1) + ecrit(1) + pratique(1)
	TLIEM13	Electrotechnique 3		5.00	ecrit(1) + ecrit(1) + ecrit(1) + ecrit(1) + pratique(1)
	TLIEM14	Electrotechnique 4		2.00	ecrit(1) + pratique(1)
UE2		Energies renouvelables	10.00	10.00	
	TLIEM21	Energies renouvelables 1		3.00	ecrit(1) + pratique(1) + pratique(1)
	TLIEM22	Energies renouvelables 2		2.00	ecrit(1) + ecrit(1)
	TLIEM23	Energies renouvelables 3		3.00	ecrit(1) + ecrit(1) + ecrit(1)
	TLIEM24	Energies renouvelables 4		2.00	ecrit(1) + pratique(1)
UE3		Automatismes et réseaux industriels	6.00	6.00	
	TLIEM31	Automatismes et réseaux industriels 1		3.00	pratique(1) + pratique(2)
	TLIEM33	Automatismes et réseaux industriels 3		1.00	pratique(1)
	TLIEM34	Automatismes et réseaux industriels 4		2.00	pratique(2)
UE4		Formation humaine	8.00	8.00	
	TLIEM41	Conduite de Projet		2.00	ecrit(1) + oral(1)
	TLIEM42	Droit du Travail		2.00	ecrit(2)
	TLIEM43	Communication		2.00	ecrit(1) + oral(1)
	TLIEM44	Anglais		2.00	ecrit(1) + oral(1)
UE5		Stage en entreprise	13.00	13.00	
	TLIEM51	Trad : 12 semaines, Alt : 33 semaines, FC : 12 semaines		13.00	rapport(4,33) + oral(4,33) + entreprise(4,33)
UE6		Projet tuteuré	7.00	7.00	
	TLIEM61	Projets : 120 heures		7.00	Mesureur(1) + Dialux(1) + Exposé (2) + Projet Indust.(3)
Total			60	60	

Dénomination nationale : Automatismes et Informatique Industrielle

Spécialité : Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels (SARI)

Département porteur : Génie Electrique et Informatique Industrielle (site de Nice)

LP AII-SARI

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Harmonisation	9.00	9.00	
	TLISM11	Electrotechnique		3.00	ecrit(1,5) + TP (1,5)
	TLISM12	Informatique C		3.00	ecrit(3) ou projet(3)
	TLISM13	Domotique		3.00	TP (3)
UE2		Instrumentation/Automatismes/Réseau	10.00	10.00	
	TLISM21	Réseau		3.00	ecrit(3)
	TLISM22	Labview		3.00	ecrit(2)
	TLISM23	Automatismes / Supervision		4.00	ecrit(2) + TP(2)
UE3		Informatique Industrielle	11.00	11.00	
	TLISM31	Programmation Web		4.00	projet (4)
	TLISM32	Programmation Java		3.00	ecrit(1,5) + projet(1,5)
	TLISM33	Informatique Industrielle		4.00	projet (4)
UE4		Disciplines Transversales	10.00	10.00	
	TLISM41	Conduite de Projet		2.00	ecrit(2)
	TLISM42	Droit du Travail		2.00	ecrit(2)
	TLISM43	Communication		3.00	oral(1,5) + projet voltaire(1,5)
	TLISM44	Anglais		3.00	ecrit(1,5) + oral(1,5)
UE5		Stage en entreprise	14.00	14.00	
	TLISM51	stage ( FC : 12 semaines ) ou alternance selon calendrier		14.00	rapport(4,66) + oral(4,66) + entreprise(4,66)
UE6		Mobilisation des connaissances	6.00	6.00	
	TLISM61	Projets tuteurés		6.00	projet C(2)+projet web(2)+projet info indus(2)
Total			60	60	

Dénomination nationale : Réseaux et Télécommunications

Spécialité : Intégration-administration des Réseaux Informatiques (IRI)

Département porteur : Génie Electrique et Informatique Industrielle (site de Nice)

LP RT-IRI

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE01		Expression / Communication	4.00	4.00	
	TLIIRM11	Anglais		2.00	ecrit(1) + oral(1)
	TLIIRM12	Communication		2.00	ecrit(1) + oral(1)
UE02		Management, gestion et organisation	4.00	4.00	
	TLIIRM21	Droit/fiscalité		0.80	ecrit(0,8)
	TLIIRM22	Gestion de projet		2.00	ecrit(1) + oral(1)
	TLIIRM23	Organisation des services informatiques		1.20	ecrit(1,2)
UE03		Réseaux et Télécommunications	4.00	4.00	
	TLIIRM31	Certification CCNA		1.20	ecrit(0,8) + pratique (0,4)
	TLIIRM32	Panorama des réseaux		2.80	ecrit(2) + pratique (0,8)
UE04		Bases des Systèmes d'exploitation	4.00	4.00	
	TLIIRM41	Base du système Linux		2.00	ecrit(1) + pratique (1)
	TLIIRM42	Base du système Windows		2.00	ecrit(1) + pratique (1)
UE05		Virtualisation, CLOUD, Protocoles et Services du Système d'information	6.00	6.00	
	TLIIRM51	CLOUD, Protocoles et services du syst. information		3.00	ecrit(2) + pratique (1)
	TLIIRM52	Virtualisation		3.00	ecrit(2) + pratique (1)
UE06		Liaisons physiques , réseaux locaux et ToIP	6.00	6.00	
	TLIIRM61	Commuation sur les Réseaux locaux		2.80	ecrit(2) + pratique (0,8)
	TLIIRM62	TEC:Liaisons physiques		1.70	ecrit(1,7)
	TLIIRM63	Introduction à la ToIP		1.50	ecrit(1) + pratique (0,5)
UE07		Routage et Software Design Network	6.00	6.00	
	TLIIRM71	Protocoles de routage		3.00	Ecrit(1,8) + pratique (1,2)
	TLIIRM72	Architecture des réseaux étendus WAN		1.80	ecrit(1) + pratique (0,8)
	TLIIRM73	Software Design Network SDN		1.20	ecrit(0,6) + pratique (0,6)
UE08		Sécurité et supervision	6.00	6.00	
	TLIIRM81	Sécurité des réseaux		2.50	ecrit(1,5) + pratique (1)
	TLIIRM82	IDS : systèmes de détection d'intrusion		1.00	pratique(1)
	TLIIRM83	Supervision des réseaux		2.50	ecrit(1,5) + pratique (1)
UE09		Administration systèmes d'exploitation avancée	6.00	6.00	
	TLIIRM91	Administration avancée serveurs Linux		3.00	ecrit(2) + pratique (1)
	TLIIRM92	Administration avancée serveurs Windows		3.00	ecrit(2) + pratique (1)
UE10		Stage en entreprise	8.00	8.00	
	TLIIRMST	Trad : 12 semaines, Alt : 33 semaines, FC : 12 semaines		8.00	rapport(1,5) + soutenance(1,5) + entreprise(5)
UE11		Projet tuteuré	6.00	6.00	
	TLIIRMPT	mobilisation des connaissances : 120 heures		6.00	rapport(1,5) + soutenance(2) + projet(2,5)
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>60</b>	

Dénomination nationale : *Activités et Techniques de Communication*

Spécialité : *Communication Evènementielle (CE)*

Département porteur : Information Communication (site de Sophia)

LP ATC-CE

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Connaissances fondamentales	12.00	12.00	
	TLKCEM11	Les marchés de l'événement/Création d'Agence		2.00	Etude de cas(1) + Dossier(1)
	TLKCEM12	Veille de l'innovation médiatique		2.00	Création Document Audiovisuel(1) + Dossier (1)
	TLKCEM13	La culture en action: Illustration par l'évènementiel cinématographique		2.00	Dossier (1) + Exposé Oral (1)
	TLKCEM14	Droit de l'événement		2.00	Examen écrit(1) + Dossier (1)
	TLKCEM15	Marketing stratégique de l'évènementiel et typologie des publics		2.00	Examen écrit(1) + Exposé Oral (1)
	TLKCEM16	Droit de la communication		2.00	Examen écrit(1) + Exposé Oral (1)
UE2		Techniques et outils	12.00	12.00	
	TLKCEM21	Outils de communication écrits		2.00	Examen écrit(1) + Exposé Oral (1)
	TLKCEM22	Relations Presse et médiaplanning		2.00	Examen écrit(1) + Exposé Oral (1)
	TLKCEM23	Outils de gestion de projets évènementiels		2.00	Etude de cas(1) + Dossier(1)
	TLKCEM24	Médiatisation numérique de l'événement		2.00	Création Document PAO(1) + Dossier (1)
	TLKCEM25	Traitement des données		2.00	Evaluation continue en TP ((1) + Examen écrit(1)
	TLKCEM26	Business English		2.00	Examen écrit(1) + Exposé Oral (1)
UE3		Démarches professionnelles	12.00	12.00	
	TLKCEM33	Communication et marchés publics/ Les prestataires de l'événement		2.00	Etude de cas(1) + Dossier(1)
	TLKCEM34	Communication et relations Clients		2.00	Examen écrit(1) + Exposé Oral (1)
	TLKCEM35	Analyse Budgétaire de l'événement		2.00	Examen écrit(1) + Dossier (1)
	TLKCEM36	Management et stratégies des entreprises de communication		2.00	Dossier (1) + Exposé Oral (1)
	TLKCEM37	Communication stratégique de l'événement		2.00	Dossier (1) + Evaluation de l'Evènement In Situ(1)
	TLKCEM38	Communication territoriale / Recherche de financements		2.00	Dossier (1) + Exposé Oral (1)
UE4		Professionnalisation : expérience en entreprise (traditionnel et FC)	16.00	16.00	
	TLKCEM41	Trad : 12 semaines à minima (conseillé 16 semaines), FC : 12 semaines		16.00	Rapport(7) + Oral(7) + Entreprise(2)
UE5		Projet tuteuré Evènementiel	8.00	8.00	
	TLKCEM51	Mobilisation des connaissances : 150 heures		8.00	Dossier Projet(3) + Evaluation de l'Evènement In Situ(3) + Suivi Travail(2)
Total			60	60	

Dénomination nationale : *Activités et Techniques de Communication*

Spécialité : *Journalisme AudioVisuel : Production de magazines TV (JAV)*

Département porteur : Information Communication (site de Cannes)

LP ATC-JAV

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Images et culture	12.00	12.00	
		Culture numérique		3.00	Réalisation (3)
	TLJJAM11	Sémiologie		6.00	Réalisation (3) + DS (3)
	TLJJAM12	Sociologie et culture		3.00	Ecrit (3) + Réalisation (3)
UE2		Langue et communication	9.00	9.00	
	TLJJAM21	Anglais		6.00	Réalisations (2,5) + DS (2,5) + Ecrits (1)
	TLJJAM22	Conférences professionnelles		3.00	Réalisation
UE3		Journalisme	12.00	12.00	
	TLJJAM31	Actualité		3.00	DS (3)
	TLJJAM32	Economie des médias		3.00	Réalisations (3) + réalisations (3)
	TLJJAM33	Déontologie		3.00	Réalisation
	TLJJAM34	Ecriture Web		3.00	Réalisation
UE4		Ateliers	9.00	9.00	
	TLJJAM41	Atelier 1		3.00	Réalisation (1) + Réalisation (1) + Réalisation (1)
	TLJJAM42	Atelier 2		3.00	Réalisation (1) + Réalisation (1) + Réalisation (1)
	TLJJAM43	Atelier 3		3.00	Réalisation (1,5) + Réalisation (1,5)
UE5		Projet tuteuré - Réalisation	9.00	9.00	
	TLJJAM51	Gestion de projet		4.00	Oral (2) + réalisation (2)
	TLJJAM52	Réalisation		5.00	Réalisation (4) + réalisation (1)
UE6		Stage	9.00	9.00	
	TLJJAM61	12 semaines au moins		9.00	Entreprise (3) + Mémoire (3) + Soutenance (3)
Total			60	60	

Dénomination nationale : *Systèmes Informatiques et Logiciels*

Spécialité : *Développement d'Applications Mobiles (DAM)*

Département porteur : Informatique (site de Sophia Antipolis)

LP SIL-DAM					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Informatique fondamentale	15.00	15.00	
	TLFDAM11	Génie logiciel et outils de conception		4.00	Génie logiciel : écrit(1,5) + séance(1) UML : écrit(0,75) + séances(0,75)
	TLFDAM12	SGBD		3.00	Modèle logique de données : écrit(0,5) + séance(1) BD client et SQLite : écrit(0,5) + séance(1)
	TLFDAM13	Programmation Orientée Objet		5.00	Programmation C# : écrit(1,2) + séance(0,8) Prog ObjectiveC : séance(1) + séance(1) + séance(1)
	TLFDAM14	Programmation Web		3.00	écrit(1) + séance(1) + séance(1)
UE2		Enseignements complémentaires de base	12.00	12.00	
	TLFDAM21	Anglais Technique		3.00	écrit(1) + séance(1) + séance(1)
	TLFDAM22	Communication		2.00	écrit(1) + séance(1)
	TLFDAM23	Droit des NT		2.00	écrit(1,3) + séance(0,7)
	TLFDAM24	IHM et Ergonomie		2.00	écrit(1) + projet(1)
	TLFDAM25	Gestion de Projet		3.00	séance(1) + projet(1) + écrit (1)
UE3		Enseignements de spécialité	18.00	18.00	
	TLFDAM31	Développement Android		3.00	séance(1) + séance(1) + projet (1)
	TLFDAM32	Développement iOS		3.00	séance(1) + séance(1) + projet (1)
	TLFDAM33	Développement WindowsPhone		3.00	séance(1) + séance(1) + projet (1)
	TLFDAM34	Technologies mobiles		3.00	séance(0,5) + séance(1) + projet (1,5)
	TLFDAM35	Géolocalisation et Cartographie		2.00	séance(1) + projet (1)
	TLFDAM36	Ateliers Technologiques		4.00	Atelier1 : séance(1) + séance(1) Atelier2 : séance(1) + projet(1)
UE4		Stage en entreprise	9.00	9.00	
	TLFDAM41	trad : 14 semaines, alt : 25 semaines		9.00	rapport(3) + oral(3) + entreprise(3)
UE5		Projet tuteuré	6.00	6.00	
	TLFDAM51	mobilisation des connaissances : 120 heures		6.00	rapport(2) + oral(2) + travail(2)
Total			60	60	

Dénomination nationale : *Systèmes Informatiques et Logiciels*

Spécialité : *Informatique Distribuée et Systèmes d'information d'Entreprise (IDSE)*

Département porteur : Informatique (site de Sophia Antipolis)

LP SIL-IDSE					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Formation générale	10.00	10.00	
	TLFIDM11	Anglais professionnel et communication d'entreprise		4.00	Anglais technique : écrit(1,5) + orale(1) Communication en entreprise : écrit(1) + séances(0,5)
	TLFIDM12	Droit de l'informatique et gestion de projet		3.00	Droit de l'informatique : écrit(1) + séances(0,5) Gestion de projets : Projet(1) + séances(0,5)
	TLFIDM13	Algorithmique et notion de complexité		3.00	écrit(1) + séances(1) + écrit(1)
UE2		Formation technique	15.00	15.00	
	TLFIDM21	Services http et programmation Web		2.50	Projet (1.5) + Séance(1)
	TLFIDM22	Génie Logiciel		5.50	Modèle logique de données : écrit(1) + séances(1) UML : écrit(0,5) + séances(0,5) Méthodes et outils du génie logiciel : projet(1,5) + séances(1)
	TLFIDM23	Environnement de programmation		7.00	Langage et outil C# : écrit(1,5) + séances(1,5) Langage Java et J2EE : projet(1,5) + séances(1,5) Android: projet(0,5) + séances(0,5)
UE3		Formation spécialisée	13.00	13.00	
	TLFIDM31	Architectures et outils de développement		5.00	Infrastructures logicielles distribuées : projet(0,5) + séances(0,5) RFID et ses applications : Projet(1) + séances(0,5) Interaction des objets communicants : projet(0,5) + séances(0,5) Systèmes et réseaux ambiants : projet(1) + séances(0,5)
	TLFIDM32	Echanges sécurisés et Web de Données		4.00	Echanges de données sécurisés : écrit(1) + séances(0,5) Web sémantique, langages et outils : projet(1) + séances(0,5) Web multimedia et réseaux sociaux : projet(0,5) + séances(0,5)
	TLFIDM33	Services de masses de données et du Génie Logiciel		4.00	Pratique du génie logiciel : projet(1) + séances(1) Outils et services des SGBD : projet(1) + séances(1)
UE4		Formation pratique	7.00	7.00	
	TLFIDM41	Supervision des systèmes ambiants		3.00	séance(1) + séance(1) + projet (1)
	TLFIDM42	Applications sans contact		2.00	projet(1) + séances(1)
	TLFIDM43	Web services		2.00	projet(1) + séances(1)
UE5		Stage en entreprise	8.00	8.00	
	TLFIDM51	Trad : 12 semaines, Alt : 23 semaines, FC : 7 semaines		8.00	rapport(3) + oral(3) + entreprise(2)
UE6		Projet tuteuré	7.00	7.00	
	TLFIDM61	Projet tuteuré de la période 1		3.50	projet Formation(1,5) + projet Entreprise(2)
	TLFIDM62	Projet tuteuré de la période 2		3.50	projet Formation(1,5) + projet Entreprise(2)
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>60</b>	

Dénomination nationale : *Gestion de la Production Industrielle*

Spécialité : *Management de la Logistique d'Entreprise (MLE)*

Département porteur : *Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (site de Sophia Antipolis)*

LP GPI-MLE

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE01		Connaissances de bases en Gestion de Production Industrielle	1.00	1.00	
	TLQMLM11	Concepts de base de Gestion de Production industrielle		0.50	CC : séance(1)
	TLQMLM12	Bases d'informatique pour la production et de la logistique		0.50	CC : séance(1)
UE02		Anglais technique	3.00	1.00	
	TLQMLM21	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE03		Savoir être en entreprise, communication, management de projet et transfert de connaissances	3.00	1.00	
	TLQMLM31	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE04		Droit international et Economie internationale	3.00	1.00	
	TLQMLM41	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE05		Informatique décisionnelle	3.00	1.00	
	TLQMLM51	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE06		Normes, Qualité et Environnement	3.00	1.00	
	TLQMLM61	-		1.00	CC séance(1)+séance(1)+séance(1)+séance(1)+séance(2)
UE07		ERP (Entreprise Ressources Planning)	3.00	1.00	
	TLQMLM71	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE08		Théorie et pratique de la Supply Chain Management	3.00	1.00	
	TLQMLM81	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE09		Gestion des transports aériens	3.00	1.00	
	TLQMLM91	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE10		Sécurité des échanges de données inter-entreprises	3.00	1.00	
	TLQMLMA1	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE11		Achats	3.00	1.00	
	TLQMLMB1	Achat		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE12		Gestion des stocks et des entrepôts	3.00	1.00	
	TLQMLMC1	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE13		Gestion des transports	3.00	1.00	
	TLQMLMD1	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE14		Jalonnement et traçabilité	3.00	1.00	
	TLQMLME1	Traçabilité		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE15		Qualité et environnement	3.00	1.00	
	TLQMLMF1	-		1.00	CC: séance(1) + séance(1)+ séance(2)
UE16		Expérience en entreprise	12.00	3.00	
	TLQMLMG1	Alternance : 30 semaines, FC : 12 semaines		3.00	CC: rapport(1) + oral(1) + entreprise(2)
UE17		Projet tuteuré	5.00	1.00	
	TLQMLMH1	mobilisation des connaissances : 100 heures		1.00	CC: rapport(1) + oral(1) + entreprise(2)
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>19</b>	



Dénomination nationale : *Gestion de la Production Industrielle*

Spécialité : *Management des Processus Internes (MPI)*

Département porteur : *Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (site de Sophia Antipolis)*

LP GPI-MPI

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE01		Connaissances de bases en Gestion de Production Industrielle	1.00	1.00	
	TLQMPM12	Bases d'informatique pour la production et de la logistique		0.50	CC : séance(1)
	TLQMPM11	Concepts de base de Gestion de Production industrielle		0.50	CC : séance(1)
UE02		Anglais technique	3.00	1.00	
	TLQMPM21	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE03		Savoir être en entreprise, communication, management de projet et transfert de connaissances	3.00	1.00	
	TLQMPM31	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE04		Droit international et économie internationale	3.00	1.00	
	TLQMPM41	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE05		Informatique décisionnelle	3.00	1.00	
	TLQMPM51	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE06		Normes, Qualité et Environnement	3.00	1.00	
	TLQMPM61	-		1.00	CC séance(1)+séance(1)+séance(1)+séance(1)+séance(2)
UE07		ERP (Entreprise Ressources Planning)	3.00	1.00	
	TLQMPM71	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE08		Gestion de Production Assistée par Ordinateur (GPAO)	3.00	1.00	
	TLQMPM81	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE09		Management de la Fonction Métrologie	3.00	1.00	
	TLQMPM91	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE10		Lean Management	3.00	1.00	
	TLQMPMA1	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE11		Gestion de la Production Industrielle, MRP	3.00	1.00	
	TLQMPMB1	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE12		Ordonnancement et planification	3.00	1.00	
	TLQMPMC1	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE13		Simulation	3.00	1.00	
	TLQMPMD1	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE14		Management de la Qualité et de la Performance dans la production de Biens et de Services	3.00	1.00	
	TLQMPME1	-		1.00	CC: séance(1)+séance(1)+séance(1)
UE15		Qualité et environnement	3.00	1.00	
	TLQMPMF1	-		1.00	CC: séance(1) + séance(1)+ séance(2)
UE16		Expérience en entreprise	12.00	3.00	
	TLQMPMG1	Alternance : 30 semaines, FC : 12 semaines		3.00	CC: rapport(1) + oral(1) + entreprise(2)
UE17		Projet tuteuré	5.00	1.00	
	TLQMPMH1	Mobilisation des connaissances : 100 heures		1.00	CC: rapport(1) + oral(1) + entreprise(2)
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>19</b>	

Dénomination nationale : Réseaux et Télécommunications

Spécialité : Réseau Sans Fil et Sécurité (RSFS)

Département porteur : Réseaux et Télécommunications (site de Sophia Antipolis)

LP RT-RSFS

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE01		Expression / Communication	4.00	4.00	
	TLRRSM11	Communication		2.00	écrit(1) + Note issue de la certification Voltaire (1)
	TLRRSM12	Anglais		2.00	Test Anglais(0,5) + moyenne TOEIC Blanc(0,5) + TOEIC(1)
UE02		Management et organisation	4.00	4.00	
	TLRRSM21	Droit/management		2.00	écrit(2)
	TLRRSM22	Gestion de projet		1.00	écrit(1)
	TLRRSM23	Organisation des services informatiques : développement durable		1.00	écrit(1)
UE03		Base des Réseaux et de la Téléphonie	4.00	4.00	
	TLRRSM31	Base des Réseaux Informatiques		2.00	écrit(0,8) + CCNA1&2(1,2)
	TLRRSM32	Base de la téléphonie		1.20	écrit(0,6) + pratique(0,6)
	TLRRSM33	Base des Réseaux optiques		0.80	écrit(0,8)
UE04		Bases des Systèmes d'exploitation	6.00	6.00	
	TLRRSM41	Base du système Linux		1.20	théorique et pratique(1,2)
	TLRRSM42	Élément de virtualisation		1.60	QCM(1,6)
	TLRRSM43	Base du système Windows		2.00	pratique(2)
	TLRRSM44	Système Linux en réseau		1.20	théorique et pratique(1,2)
UE05		Commutation et Routage dans les LAN	4.00	4.00	
	TLRRSM51	Commutation et routage LAN		2.80	écrit(1,4) + écrit(1,4) + bonus sur 3 points CCNA3&4
	TLRRSM52	Projet réseaux synthèse		1.20	pratique(1,2)
UE06		Réseaux Mobiles	6.00	6.00	
	TLRRSM61	WLAN		6.00	écrit (1,7) + écrit(1,7) + exercices(0,6) + séances(4/3) + pratique(2/3)
UE07		Téléphonie Mobile	6.00	6.00	
	TLRRSM71	Téléphonie sans fil		2.00	écrit(1,3) + pratique(0,7)
	TLRRSM72	Télécommunication haut débit		2.00	pratique(2)
	TLRRSM73	ToIP sur Wan, QoS		2.00	écrit(1) + moy. séances(0,3) + pratique(0,7)
UE08		Sécurité des Systèmes Mobiles	6.00	6.00	
	TLRRSM81	Sécurité des réseaux		4.30	écrit(1,5) + moy. séances(0,5) + pratique(1,8) + exposé(0,5)
	TLRRSM82	Sécurité appliquée		1.70	Écrit(0,5) + note issue de la certification sécurité(1,2)
UE09		Réseaux voix et données pour l'entreprise	6.00	6.00	
	TLRRSM91	Traitement du signal		2.00	écrit(1,5) + pratique(0,5)
	TLRRSM92	Protocoles de ToIP, solutions libres et propriétaires		2.00	écrit(1,0) + moy. séances(0,5) + pratique(0,5)
	TLRRSM93	Communications unifiées et transmissions vidéos		2.00	écrit(1,3) + pratique(0,7)
UE10		Stage en entreprise	8.00	8.00	
	TLRRSMA1	Trad : 12 semaines, Alt : 29 semaines, FC : 12 semaines		8.00	rapport(3,2) + soutenance(3,2) + entreprise(1,6)
UE11		Projet tuteuré	6.00	6.00	
	TLRRSMB1	Mobilisation des connaissances : 120 heures		6.00	rapport(1,5) + soutenance(2) + projet(2,5)
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>60</b>	

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Cadre Commercial Nautisme (CCN)

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Cannes)

LP C-CCN

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Communiquer et utiliser les outils de com en français, anglais et italien	10.00	13.00	
	TLCCCM11	Anglais technique et commercial		4.00	oral(1) + oral(1) + Jeu de rôle(1) + devoir à rendre(1) + écrit(5)
	TLCCCM12	Italien technique et commercial		3.00	écrit(1) + écrit(2) + oral(1)
	TLCCCM13	Expression et communication		2.00	écrit(1) + écrit(1)
	TLCCCM14	Méthodologie et conduite de projet		2.00	séances(1) + contrôle individuel(1)
	TLCCCM15	Nouvelles techniques managériales		2.00	dossier(1) + écrit(1)
UE2		Connaitre et savoir analyser l'environnement du nautisme	8.00	9.00	
	TLCCCM21	Analyse des marchés du tourisme		3.00	écrit(1) + écrit(1) + écrit(1) + rapport(2) + rapport(2)
	TLCCCM22	Environnement économique de l'activité nautique		3.00	écrit(1) + QCM(1) + QCM(2)
	TLCCCM23	Environnement juridique de l'activité nautique		3.00	écrit(1,5) + écrit(0,5)
UE3		Connaitre les technique de vocabulaire de la construction navale, Maitriser les aspects financier de l'activité	6.00	8.00	
	TLCCCM31	Organisation de la construction navale		3.00	écrit(1) + écrit(1) + rapport(3)
	TLCCCM32	Contrôle de gestion		1.00	écrit(1)
	TLCCCM33	Démarche qualité		2.00	écrit(1) + QCM(1) + QCM(2)
	TLCCCM34	Outil de financement		2.00	écrit(1)
UE4		Construire la proposition commerciale d'une unité commerciale	6.00	6.00	
	TLCCCM41	Merchandising nautique		3.00	oral(1) + écrit(1)
	TLCCCM42	Mercatique stratégique		3.00	jeu d'entreprise(1)
UE5		Savoir mener une négociation dans le domaine du nautisme y compris à l'international	10.00	14.00	
	TLCCCM51	Politique des achats		3.00	oral(1) + écrit(1)
	TLCCCM52	Négociation commerciale adaptée		5.00	écrit(1) + oral(1)
	TLCCCM53	Environnement juridique de négociation		3.00	écrit(1) + oral(1)
	TLCCCM54	Exportation (développement-techniques)		3.00	écrit(1) + oral(1)
UE6		Projet Tuteuré	8.00	12.00	
	TLCCCM61	Savoir conduire un projet		12.00	écrit(1) + écrit(1) + oral(2)
UE7		Stage en entreprise	12.00	18.00	
	TLCCCM71	Résolution d'une problématique commerciale		18.00	écrit(3) + oral(2) + entreprise(1)
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>80</b>	

Dénomination nationale : *Hotellerie et Tourisme*

Spécialité : *Management et Innovation du Tourisme (MIT)*

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Cannes)

LP HT-MIT

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Les outils de la gestion	8.00	2.00	
	TLCMIM11	Gestion comptable et financière		1.00	écrit(2) + écrit(2)
	TLCMIM12	Mercatique stratégique et opérations		1.00	jeu d'entreprise(1)
	TLCMIM13	Gestion Ressources Humaines		1.00	écrit(1) + travaux(1) + écrit(2)
	TLCMIM14	Informatique appliquée à la gestion		1.00	écrit(1) + écrit(2)
UE2		Environnement touristique	12.00	3.00	
	TLCMIM21	Géographie du tourisme		1.00	écrit(1)
	TLCMIM22	Economie et sociologie du tourisme		1.00	écrit(1)
	TLCMIM23	Droit du tourisme		1.00	écrit(1)
	TLCMIM24	Organisation du tourisme		1.00	écrit(1) + écrit(1)
	TLCMIM25	Culture et patrimoine		1.00	écrit(1) + plaquette documentaire(1)
UE3		Culture linguistique	10.00	2.00	
	TLCMIM31	1re langue obligatoire : ANGLAIS		2.00	Oral(1) + Oral(1) + Oral(1) + Jeu de rôle(1) + devoir à rendre(1) + écrit(5)
	TLCMIM32	LV2 Espagnol		1.00	écrit(1) + oral(1)
		LV2 Italien			écrit(1) + écrit(1) + oral(1)
		LV2 Allemand			oral(2) + oral(1) + écrit(2) + écrit(0,5) + écrit(0,5)
	TLCMIM33	LV3 Espagnol débutant		1.00	écrit(1) + oral(1)
LV3 Italien débutant			1.00	écrit(1) + écrit(1) + oral(1)	
UE4		Ingénierie de projets touristiques	7.00	2.00	
	TLCMIM41	Elaboration de projets touristiques réceptifs		2.00	rapport(1) + écrit(2) + dossier(1) + écrit(2)
	TLCMIM42	Conception et montage d'événements festifs		2.00	rapport (1) + écrit(1) + note de groupe(1) + écrit(1)
UE5		Management de projets touristiques	7.00	2.00	
	TLCMIM51	Stratégie et développement de projets touristiques		2.00	écrit(2) + oral(1) + devoir à rendre(1)
	TLCMIM52	Promotion et distribution de projets touristiques		2.00	écrit(2) + oral(1) + devoir à rendre(1)
UE6		Projet Tuteuré	4.00	2.00	
	TLCMIM61	Savoir conduire un projet		2.00	note orale de groupe(1) + écrit(2) + workshop(3)
UE7		Stage en entreprise	12.00	3.00	
	TLCMIM71	Résolution d'une problématique commerciale		3.00	écrit(3) + oral(2) + entreprise(1)
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>16</b>	

Dénomination nationale : Assurance, Banque, Finance

Spécialité : Banque, Assurance, Finance (BAF)

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Nice)

LP ABF-BAF en ALTERNANCE

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Environnement et l'entreprise bancaire	15.00	10.00	
	TLNABM11	Le système monétaire et financier français		1.00	écrit(1)
	TLNABM12	L'entreprise bancaire		1.00	écrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM13	Stratégie bancaire		1.00	écrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM14	Les marchés de capitaux		1.00	écrit(1)
	TLNABM15	L'environnement international		1.00	écrit(1)
	TLNABM16	La gestion financière et la gestion des risques		1.00	écrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM17	Droit des affaires et droit des assurances		1.00	écrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM18	Droit bancaire		1.00	écrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM19	Environnement fiscal		2.00	écrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
UE2		Pratique de l'activité bancaire	15.00	10.00	
	TLNABM21	Le client particulier et le compte de dépôts		1.00	écrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM22	Les crédits aux particuliers		1.00	écrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM23	Prévention, gestion des risques et conformité (LCBFT)		1.00	écrit(1)
	TLNABM24	Les caractéristiques des produits d'épargne bancaires et non bq		1.00	écrit(1)
	TLNABM25	Les valeurs mobilières et techniques boursières		1.00	écrit(1)
	TLNABM26	L'assurance des biens et des personnes		1.00	écrit(1)
	TLNABM27	La gestion de l'activité assurance		1.00	écrit(1)
	TLNABM28	La transmission du patrimoine à titre gratuit		1.00	écrit(1)
	TLNABM29	La pratique de l'approche globale		1.00	écrit(1)
	TLNABM2A	La gestion et le développ du portefeuille clients		1.00	écrit(1)
UE3		Outils bancaires	15.00	10.00	
	TLNABM31	Mathématiques financières		2.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM32	Usage des TIC		1.00	ecrit(1)
	TLNABM33	Anglais bancaire et financier		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM34	Le marketing bancaire et la GRC		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM35	Les techniques de communication et gestion des incivilités		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM36	Tarifcation et rentabilité client		1.00	ecrit(1)
	TLNABM37	Management des ressources humaines		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNABM38	L'approche bancaire de la négociation et l'acte de vente		2.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
UE4		Projet tuteuré	7.50	5.00	
	TLNABM41	Projet tuteuré		5.00	Rapport Ecrit (0,3) + CC 1 (0,3) + Evaluation travail en entreprise (0,4)
UE5		Stage en entreprise	7.50	5.00	
	TLNABM51	Stage		5.00	Rapport écrit (0,3) + soutenance orale (0,3) + évaluation travail en entreprise (0,4)
<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>40</b>	

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Management et commercialisation des biens et des services immobiliers (IMMO)

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Nice)

LP C-IMMO

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Prise en compte de l'environnement juridique, fiscal et économique	11.00	11.00	
	TLNMCM11	Législation de la propriété foncière		0.50	écrit(1)
	TLNMCM12	Droit de la copropriété		0.50	écrit(1)
	TLNMCM13	Droit des baux		0.50	écrit(1)
	TLNMCM14	Gestion administrative et financière		0.50	écrit(1)
	TLNMCM15	Fiscalité immobilière		0.50	écrit(1)
	TLNMCM16	Droit des assurances		0.25	écrit(1)
	TLNMCM17	Économie immobilière		0.25	ecrit(1)
UE2		Communiquer sur le marché de l'immobilier	10.00	10.00	
	TLNMCM22	Usage des technologies de l'information et de la comm.dans l'immobilier		0.25	contrôle continu(1)
	TLNMCM23	Marketing des services		0.50	écrit(1)
	TLNMCM24	Techniques de communication		0.50	contrôle continu(1)
	TLNMCM26	Anglais professionnel		0.50	contrôle continu(1)
	TLNMCM27	Recherche et traitement d'informations commerciales et stratégiques		0.25	contrôle continu(1)
UE3		Management et négociation en milieu immobilier	10.00	10.00	
	TLNMCM31	Techniques de vente et négociation		0.50	ecrit(1)
	TLNMCM32	Management de la force de vente		0.50	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNMCM33	Gestion des ressources humaines		0.50	écrit(1)
	TLNMCM34	Gestion de la relation client		0.50	écrit(1)
	TLNMCM35	Coaching en négociation vente		0.25	oral(1)
	TLNMCM36	Stratégie immobilière		0.50	ecrit (0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNMCM37	Vente en état futur d'achèvement		0.25	écrit(1)
	TLNMCM38	Urbanisme et aménagement du territoire		0.50	écrit(1)
UE4		Maitrise des outils de gestion et pratiques professionnelles	11.00	11.00	
	TLNMCM41	Mathématiques financières		0.50	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNMCM42	Financement immobilier		0.50	écrit(1)
	TLNMCM43	Gestion locative		0.50	écrit(1)
	TLNMCM44	Comptabilité immobilière		0.50	écrit(1)
	TLNMCM45	Gestion du patrimoine		0.50	écrit(1)
	TLNMCM46	Syndic de copropriété		0.50	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
UE5		Projet tuteuré	8.00	8.00	
	TLNMCM51	Projet Tuteuré		1.00	Ecrit (0,5) + CC 1 (0,25) + CC 2 (0,25)
UE6		Stage en entreprise	10.00	10.00	
	TLNMCM61	Stage		2.00	Rapport écrit (0,5) + soutenance orale (0,2) + évaluation travail en entreprise (0,3)
Total			60	60	

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Technico-Commercial (TECO)

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Nice)

LP C-TECO

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Connaissance de l'entreprise et de son environnement	8.00	5.00	
	TLNTEM11	Économie générale et appliquée		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM12	Droit des affaires		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM13	Théories des organisations		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM14	Spécificité du commerce international		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM15	Logistique		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
UE2		Communication et management	12.00	6.00	
	TLNTEM21	Anglais commercial		1.00	oral(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM22	Techniques d'expression et de communication		1.00	ecrit(0,5) + oral(0,5)
	TLNTEM23	Conduites de projets		1.00	oral(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM24	Management et communication interne		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM25	Psychosociologie des groupes de travail		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM26	Communication commerciale		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
UE3		Maîtrise des outils de gestion	12.00	5.00	
	TLNTEM31	Contrôle de gestion		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM32	Maîtrise des logiciels de gestion		1.00	oral(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM33	Recherche et gestion commerciales		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM34	Démarche qualité		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM35	Évaluation des investissements		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
UE4		Acquisition d'une démarche commerciale	14.00	6.00	
	TLNTEM41	Marketing des produits et services techniques ou technologiques		1.00	ecrit(0,5) + oral(0,5)
	TLNTEM42	Négociation et vente de produits et services à haute technicité		1.00	oral(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM43	Achats en milieu industriel		1.00	ecrit(0,5) + oral(0,5)
	TLNTEM44	Statistiques et calculs de probabilité		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
	TLNTEM45	Distribution		1.00	ecrit(0,5) + oral(0,5)
	TLNTEM46	Stratégie commerciale		1.00	ecrit(0,5) + contrôle continu(0,5)
UE5		Projet tuteuré	6.00	2.00	
	TLNTEM51	140 heures		2.00	Ecrit (0,5) + CC 1 (0,25) + CC 2 (0,25)
UE6		Stage en entreprise	8.00	3.00	
	TLNTEM61	Trad : 16 semaines, FC : 12 semaines, Alt. : 35 semaines		3.00	rapport écrit (0,5) + soutenance orale (0,2) + évaluation travail en entreprise (0,3)
Total			60	27	